

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **40 (1904)**

Heft 49

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

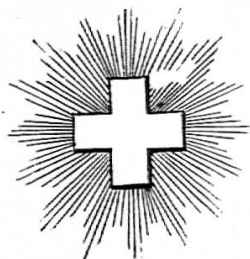
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XL^{me} ANNÉE

N^o 49.



LAUSANNE

3 décembre 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : A nos lecteurs et à nos lectrices. — A propos des problèmes de Romieux. — Chronique scolaire : Genève, Vaud, Valais. — Revue de la Suisse allemande. — Revue des journaux. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçon de choses : La plume. — Composition : Le portrait, Une lettre. — Dictée. — Principes d'analyse logique. — Comptabilité. — Dessin : La vigne.

A NOS LECTEURS ET A NOS LECTRICES

L'*Educateur* poursuivra, dans sa 41^{me} année, qui commence cette semaine, le but qu'il s'est assigné les années précédentes :

1^o Tenir les maîtres au courant, dans la *Partie générale*, de tout ce qui a rapport à l'enseignement en général et à l'enseignement primaire en particulier.

2^o Soutenir les légitimes revendications du corps enseignant.

3^o Aider les maîtres dans leur labeur quotidien en leur facilitant — nous ne disons pas en leur remplaçant — la préparation des leçons (*Partie pratique*).

Comme nous l'avions prévu, les réponses à notre *Questionnaire* du 1^{er} octobre écoulé sont fort contradictoires. Il règne, en effet, la plus grande bigarrure dans les soixante et quelques réponses qui nous sont parvenues.

Telle maîtresse d'école enfantine estime que l'enseignement frœbelien est trop délaissé dans le périodique romand. Telle autre, qui enseigne les travaux à l'aiguille, ne s'explique pas pourquoi nous ne donnons pas plus souvent des leçons de couture. Beaucoup d'institutrices qui dirigent le degré inférieur réclament à grands cris davantage de leçons de choses, de géographie locale, de simples exercices de rédaction. On comprend que les besoins du maître qui est à la tête d'une école à trois degrés ne sont point identiques à ceux de celui qui a devant lui une classe d'âge hom-

gène. Puis il y a des maîtres qui dirigent les premières primaires, sorte de classes primaires supérieures; il y a aussi les maîtres secondaires qui, eux, inclinent à croire la partie pratique quasi superflue!

* * *

Deux choses, cependant, semblent se dégager de notre petit plébiscite : on réclame des articles toujours plus nombreux sur la vie de l'école, les droits et les devoirs, les joies et les douleurs de l'enseignement. La pédagogie pratique, dans ses diverses parties, doit être maintenue intégralement et même développée encore.

D'autre part, nous n'oublions pas que les applications pratiques découlent des lois de la psychologie et de la didactique générale. Or, ces dernières tendent à devenir de plus en plus expérimentales. Des courants nouveaux se manifestent. Dans les diverses littératures, des ouvrages de didactique, nombreux et variés, ont vu le jour. Nous aurons à les analyser, à les interpréter et à mettre nos leçons pratiques en concordance avec les résultats dûment constatés et sûrement acquis.

* * *

De nouveaux collaborateurs, de l'ordre primaire et secondaire, des jeunes et des vieux, viennent de nous promettre leur concours. Les jeunes nous apporteront l'élan et l'enthousiasme de leur âge, les doyens nous donneront les résultats de leur expérience. Une réunion que nous avons eue, le 29 octobre écoulé, avec un certain nombre de praticiens éprouvés de nos divers cantons romands nous autorise à envisager l'avenir avec quelque assurance. Nos leçons de *dessin*, par A. Reymond, seront continuées, ainsi que celles de *travaux à l'aiguille*, par M^{mes} Picker et Beausire. Il en sera de même de celles d'*économie domestique*, de *gymnastique* et de *chant*. La pratique du *jardin d'enfants* aura aussi la part qui lui revient.

* * *

Une fois de plus, nous venons vous engager à soutenir l'organe romand, à vous y abonner et à le répandre autour de vous. Nos abonnés jurassiens, neuchâtelois et vaudois nous resteront fidèles. Les sympathies que nous avons acquises dans la Suisse allemande, au Tessin, à Fribourg et dans le Bas-Valais s'étendront encore; mais nous comptons surtout sur nos amis de Genève, à qui est confiée, pour trois ans, la Direction de la *Société pédagogique de la Suisse romande*.

La section qu'a illustrée autrefois les Gavard, les Charrey, les

Rey et les Yersin ne peut pas se déjuger ni se dérober. Elle restera fidèle aux saines traditions de solidarité et d'union de notre association romande.

Ces bonnes traditions nous disent, aujourd'hui comme il y a quarante ans, que, dans tout ce que nous faisons, il faut consulter le devoir et non la passion. C'est un des vôtres, chers amis de Genève, Ernest Naville, qui l'a dit excellemment : « Il existe une loi qui propose le devoir à la volonté libre, et nous disons que la volonté est bonne quand le devoir est accompli. »

LA RÉDACTION.

A PROPOS DES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE DE ROMIEUX

Parmi les innombrables recueils de problèmes d'arithmétique qui inondent le marché, il y en a peu qui jouissent d'une autorité pareille à celle des trois volumes de Romieux (Genève, Librairie Jullien). Depuis plus de trente ans, ils figurent, à juste titre, dans les programmes officiels de nos établissements secondaires de la Suisse romande. L'ouvrage en est à sa 6^{me} édition. Des milliers de jeunes gens ont affiné leur esprit par les raisonnements serrés qu'exige la solution des excellents problèmes posés.

Malgré toutes les améliorations, les corrections et modifications apportées aux éditions successives, la perfection n'est pas encore atteinte. Depuis longtemps nous aurions aimé voir l'éditeur y apporter plus de changements conformes aux progrès modernes de l'enseignement. Pourquoi, d'une part, conserver de vieilles unités de mesure, actuellement tombées en désuétude, telles que les poses de Genève, les anciens pouces et toises de France, les Silbergroß de Prusse etc. ? pourquoi, d'autre part, ignorer presque les rapports et proportions géométriques dont on peut tirer un parti si utile et si intéressant pour l'étude des fractions, des règles de trois, de sociétés, d'intérêts etc., et ne pas donner aussi un choix de problèmes relatifs à la mécanique et à la physique ?¹ Nous faisons enfin le vœu que l'autorité acquière la collection de problèmes Romieux pour la refondre, la compléter et la livrer à bas prix à notre gent écolière. C'est en raison directe de la valeur de ces recueils de problèmes que je voudrais que l'on fit, pour eux, ce qu'on a si bien fait dans d'autres domaines, pour le français par exemple en améliorant les manuels de lecture. Je souhaiterais que nos Romieux (de même que Voruz) eussent aussi leurs réformateurs, leur Rambert ou leur Seippel. C'est à ce futur rénovateur que je me permets de signaler quatre problèmes de Romieux qui soulèvent quelques questions.

R. II. 438. Un jardin carré a 1 ha. 80 m² de surface ; au centre on creuse un

¹ Sur ce point, nous devons faire une petite réserve. Le *Recueil* de Romieux est aussi en usage dans les écoles de jeunes filles. Est-il bien indiqué d'y introduire un choix de problèmes relatifs à la mécanique et à la physique, dont ces dernières n'ont pas de notions ? (La Réd.)

réservoir dont le fond est un carré de 22,5 m. de côté et qui peut contenir 6750 hl. d'eau. Les terres enlevées pour creuser ce réservoir sont répandues uniformément sur le reste du jardin. De combien le niveau du terrain se trouvera-t-il élevé ?

Ne trouvez-vous pas, avec moi, que, pour être complet, ce problème devrait faire mention aussi de l'épaisseur des murs du réservoir et tenir compte du rapport du volume de la terre remuée à celui de la terre vierge ?

R. II. 684. On a imprimé, en 48 heures, et par le moyen de 24 ouvriers, 10 feuilles d'impression, format in-8° (feuilles à 16 pages), chaque page ayant 30 lignes de 33 lettres. — Combien faudra-t-il de temps pour imprimer, avec 10 ouvriers, 16 feuilles, format in-4° (feuilles à 8 pages), chaque page renfermant 50 lignes de 64 lettres.

Est-ce que l'auteur de ce problème a jamais observé la marche du chariot (porte-caractères) de la machine à imprimer ? — Chargé de pages in-8° ou in-4°, de lignes à 38 ou à 64 lettres, de pages à 50 ou à 30 lignes, ne maintient-il pas son va-et-vient *uniforme* selon la force motrice qui actionne la machine ?

Les deux problèmes suivants, à en juger par les solutions données à la fin du livre, sont en conflit avec le code qui veut que l'on établisse les murs de clôture sur la propriété à enclore, et qui défend l'établissement des dits murs à cheval sur sa limite, c'est-à-dire en empiétant sur le fonds voisin.

R. III. 575. On a payé fr. 18 000, pour entourer d'un mur haut de 2,6 m., large de 0,82 m. un terrain carré ayant 2 ha. de superficie. Quel est le prix d'un mètre cube de maçonnerie ?

SOLUTION :

Superficie : $C^2 = 2 \text{ ha. ou } 20\,000 \text{ m}^2$

Côté : $C = \sqrt{20\,000} = 141,421356\dots$

Contour : $4 C = \text{m. } 565,685424\dots$, mettons 565,68

Quatre épaisseurs à déduire : m. $4 \cdot 0,52$ ou 3,28

Longueur totale du mur d'enceinte m. 562,4

• Volume de dit mur : $\text{m}^3 562,4 \times 2,6 \times 0,82$

Prix de 1 m³ de maçonnerie = fr. $\frac{18\,000}{562,4 \cdot 2,6 \cdot 0,82}$ ou 15,30

et non 14,925, quotient de la

division : fr. $\frac{18\,000}{565,68 \cdot 2,6 \cdot 0,82}$ ou $\frac{375 \times 8}{201}$

R. III. 578. Un bloc de pierre mesure 185 mètres cubes ; on le casse en morceaux pour l'employer à la construction d'un mur haut de 2,4 m., large de 0,95 m. ; dans le cassage on perd $\frac{1}{9}$ de la pierre brute, et dans le mur construit, le mortier forme les $\frac{2}{15}$ du volume de la maçonnerie ; quel est, à un décimètre près, le côté du carré que ce mur pourra entourer ?

SOLUTION : $\text{m}^3 \frac{8}{9} \cdot 185 = \text{m}^3 \frac{13}{15} \cdot 2,4 \cdot 0,95 \cdot 4 (C - 0,95)$

d'où $C = \text{m} \frac{46250}{2223} + 0,95 = \text{m. } 21,755$

et non 20,8.

J. SCH.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — La Section genevoise de la *Société pédagogique romande* est dans une situation florissante et s'augmente en nombre ; dans chaque séance, de nouvelles candidatures sont présentées. Récemment la Section a nommé ses délégués au Comité central ; MM. L. Baatard, L. Groscurin, C. Pesson et W. Rosier ont été confirmés dans ces fonctions ; MM. A. Charvoz et A. Dubois ont été élus suppléants. M. W. Rosier reste correspondant de l'*Educateur*. L'été dernier, la Société a organisé une course à l'Usine municipale des forces motrices de Chèvres et à Meyrin ; cette promenade, agrémentée d'un banquet et d'un bal, a admirablement réussi. D'autre part, une grande soirée s'organise pour le courant de l'hiver. Que chacun se prépare !

Dans ses dernières séances, la Société a entendu des communications d'un grand intérêt. Sur un rapport très précis d'un homme d'expérience, M. L. Mercier, elle a discuté la question, très actuelle à Genève, de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire. On sait que depuis longtemps l'allemand est enseigné dans les années supérieures des écoles primaires genevoises (enfants de 11 à 13 ans) et qu'il a été introduit, il y a quelques années, sous la forme intuitive, dans les années inférieures. Il a ses défenseurs et ses adversaires. Le rapporteur proposait un moyen terme. Il concluait en disant que l'enseignement de l'allemand doit être supprimé dans les années inférieures où il n'a pas donné de résultats appréciables, mais qu'il doit être maintenu dans les deux années supérieures. L'assemblée a été plus loin que lui. La majorité s'est non seulement prononcée contre l'enseignement de l'allemand dans les années inférieures, mais elle n'en a voté le maintien dans les deux années supérieures qu'à titre facultatif.

Une séance plus récente, tenue le 27 octobre, a permis à M. Jules Dubois d'exposer les idées pédagogiques d'Herbert Spencer. Sa communication, rédigée dans un style clair et élégant, a été des plus goûtées. Nous ne pouvons suivre M. Dubois dans les captivants développements dont il a su orner son étude, mais nous tenons à donner son opinion. Il l'a formulée de la manière suivante : « H. Spencer, comme tous les génies, en quelque domaine que ce soit, est en même temps un type représentatif d'une époque et un pionnier frayant des voies nouvelles, exprimant un idéal nouveau. Si nous avons à porter sur sa pédagogie un « jugement de valeur », nous dirions que, sans être réellement originale, elle apparaît cependant comme toujours relativement nouvelle en opposition à la routine, à la monotonie des pédagogies officielles ; sans l'admettre intégralement et la proclamer définitive, nous reconnaitrions qu'il y a en elle des filons précieux que l'on n'a pas encore assez exploités ; enfin, nous résumerions notre impression par l'énoncé des thèses suivantes : 1^o La science, terme trop vague, du reste, ne suffit pas à satisfaire tous les besoins de l'individu et la part faite, par Spencer, aux études littéraires est trop restreinte. 2^o L'éducation dite « naturelle » ne peut être admise sans contrôle et d'une façon absolue. — 3^o Les idées pédagogiques de Spencer ne sont pas applicables à tous les individus, malgré leur apparence de généralité, ce qui revient à dire que cette pédagogie n'est point assez « démocratique ». — 4^o L'éducation telle que l'entend Spencer demeure en dernière analyse, trop extérieure et trop impersonnelle, bien qu'elle vise à former des personnalités ; elle demeure incomplète et insuffisante, n'atteignant pas au fond même de l'individu et méconnaissant en fait l'influence de l'éducateur dans l'éducation. »

Dans la discussion qui a suivi l'exposé de M. Dubois, il s'est dit d'excellentes choses. M. F.-F. Roget, en particulier, a fait ressortir que pour bien comprendre Spencer, il faut se rendre compte du milieu anglais dans lequel il a vécu, et montré qu'il a agi en polémiste cherchant à délivrer les esprits de la double étreinte

dogmatique et littéraire qui les étouffait. M. L. Baatard a insisté sur le fait que le principe que Spencer a voulu mettre à la base des études est moins peut-être la science elle-même que la méthode scientifique qui exerce à l'effort vers la vérité, qui habitue l'enfant à fournir la preuve de ce qu'il avance, à étayer son jugement non sur des conjonctures, mais sur des réalités constatées. La séance du 27 octobre restera comme l'une des plus instructives de l'année. W. R.

VAUD. — Société pédagogique vaudoise. — M. Ernest Savary, correspondant vaudois de l'*Educateur*, obligé d'abandonner définitivement ces fonctions pour raison de santé, est remplacé par M. Paul-E. Mayor, instituteur à Lavey qui, jusqu'à ce jour, avait été correspondant intérimaire.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer à M. Savary toute notre reconnaissance. Les services qu'il a rendus au corps enseignant en général et à la Société pédagogique vaudoise en particulier sont nombreux. Il se retire après dix ans de lutttes. Puisse le repos raffermir sa santé ébranlée ! C'est ce que nous désirons de tout cœur.

M. Ulysse De Riaz, instituteur à Lausanne, a bien voulu se charger du rapport à présenter lors de la réunion de Moudon sur ce sujet : *Les écoles primaires supérieures*. Les présidents des conférences de district sont priés de lui envoyer, sans retard, les travaux de leurs rapporteurs.

Pour le comité de la Société pédagogique vaudoise, F. MEYER, président.

† **Le doyen des régents vaudois.** — On a enseveli le 25 novembre dernier, à Lutry, le doyen des régents du canton, M. Jacques Burdet, ancien instituteur à Naz, décédé dans sa soixante-seizième année.

Il avait fêté, le 1^{er} août 1895, le cinquantième anniversaire de son entrée dans l'enseignement.

Il avait débuté à Mézery, près Donneloye. Son premier brevet de nomination était daté du 1^{er} août 1845. Il s'était retiré à Lutry chez son fils, M. Louis Burdet, actuellement maître à l'Ecole industrielle cantonale. La mort de son fils aîné, Henri, en 1900, fut pour lui une terrible épreuve.

Education populaire. Les sociétés d'éducation populaire se multiplient de plus en plus dans le pays.

Il s'est constitué à Mézières un Groupe d'éducation populaire de Mézières et environs. Le comité a été composé de MM. Béranger, pasteur ; Delay, docteur ; Badel, Tissot et Jaton, instituteurs. Il organisera des conférences à Mézières et dans les villages voisins, et des séances de discussions sur des sujets donnés. Il entretiendra des relations avec les sociétés locales existantes, et s'efforcera ainsi d'être un trait-d'union entre les différentes parties de la population. La plus stricte neutralité religieuse et politique sera observée.

— La semaine dernière, sur l'initiative de M. Constant Dessemontet, pasteur de la paroisse de Combremont-Treytorrens, s'est fondée une Société d'éducation et d'instruction populaire de la contrée de Combremont.

VALAIS. — Dépenses pour l'enseignement public. — Le budget de l'Etat pour 1905 a vu le jour dernièrement. Nous en détachons pour l'*Educateur* les parties qui concernent le Département de l'Instruction publique.

Ici, comme dans tous les autres domaines, mais plus utilement peut-être, les dépenses augmentent chaque année. De ce chef, les sacrifices de l'Etat sont montés de 64,000 fr. dans la dernière période triennale, se répartissant principalement entre l'augmentation des traitements des instituteurs et de la durée des études d'écoles normales pour les élèves-maitres. Ainsi la 3^{me} année ajoutée aux deux années ordinaires impose au budget pour 1905 un surcroît de dépenses de près de 10,000 fr. En outre, le dit budget prévoit, pour le même Département, les augmentations suivantes :

1^o pour l'école réale de Brigue, créée dernièrement 1700 fr ;

2^o pour le subventionnement de onze écoles économiques et professionnelles 4250 fr. ;

3^o pour inspections et examens des collèges et écoles professionnelles 250 fr. ;

4^o pour la bibliothèque cantonale (impression du catalogue de la bibliothèque, institution d'une commission administrative) 800 fr. ;

5^o pour la restauration des deux grands tableaux de l'Eglise du Collège de Sion, 1500 fr. ;

6^o pour le monument commémoratif de la bataille d'Ulrichen et, éventuellement, pour un monument à élever à Sembrancher, en souvenir des *Trappistes*, 1000 fr.

A quand l'augmentation du budget pour la création d'une caisse de secours et d'une caisse de retraite pour le corps enseignant primaire? Voyons, un peu de célérité, s. v. p., Messieurs, qui détenez entre vos mains les destinées de l'instituteur, cet humble et si pacifique ouvrier!

ALPH. MICHAUD.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Le Conseil d'Etat du canton d'*Argovie* propose d'élever le maximum de la pension de retraite, actuellement de 33 $\frac{1}{3}$ %, aux 50 % du traitement légal, y compris les augmentations pour années de services. La somme nécessaire sera fournie par les intérêts du solde du fonds de retraite de l'ancien couvent de *Wettingen*; ceux-ci se montent actuellement à 63,000 fr. par an. Pour fixer le montant de la pension de retraite, il sera tenu compte du travail et de la conduite du maître, de sa situation économique, de ses charges de famille et du nombre des années de services. On prévoit que ce projet sera adopté prochainement par le Grand Conseil.

Un projet de loi, soumis au Grand Conseil du canton de *Schaffhouse*, fixe comme suit les traitements des maîtres de l'Ecole cantonale: traitement initial: 3800 fr. ; 4 augmentations de 200 fr. chacune, avec l'obligation de donner 26 leçons par semaine; les leçons supplémentaires seront payées 150 fr.

La Société d'utilité publique du canton d'*Uri* a décidé la création d'un établissement pour les enfants idiots ou faibles d'esprit.

Une assemblée de maîtres primaires de la ville de *Bâle* a demandé que le traitement soit payé par mois, comme c'est le cas pour les fonctionnaires et employés de l'Etat.

REVUE DES JOURNAUX

Une opinion sur le travail manuel. — Au Congrès annuel de la *British Association*, cette réunion sans analogue en France, où devant des centaines d'auditeurs venus de tous les points du monde britannique, les hommes les plus éminents dans les divers ordres d'études traitent et discutent les questions les plus intéressantes au point de vue soit philosophique, soit pratique, que présentent les diverses spécialités, dans la série particulièrement brillante cette année des lectures et des discussions, les questions d'enseignement ont tenu une grande place. Sir Philip Magnus, qui, déjà en 1886, avait entretenu l'Association de l'importance du travail manuel, a traité de nouveau ce sujet. Le travail manuel, selon lui, présente une utilité réelle au point de vue de la culture générale. Il stimule souvent des natures léthargiques, et réveille leur intelligence à toute sorte d'études. Le but de l'enseignement du travail manuel doit être d'exciter, par son moyen, l'activité intellectuelle, ainsi que de mettre l'esprit en contact avec la réalité concrète. Pour atteindre ce but, il est nécessaire que le maître soit un des membres du corps enseignant de l'école, un homme de solide culture. L'ex-

périence a prouvé l'absolue insuffisance du maître pris parmi les artisans voisins, du charpentier ou du forgeron d'à côté. Le City Guild's Instituts, qui le premier a institué un certificat d'aptitude à cet enseignement, n'a admis à le rechercher que des maîtres déjà certifiés de l'enseignement élémentaire. Si le School Board de Londres avait dû naguère se montrer plus large, c'est qu'il y était contraint, par le manque de maîtres. — Beaucoup de matières peuvent être, selon Sir Philip Magnus, enseignées en connexion avec l'éducation de l'atelier ainsi comprise, et d'autres enseignements peuvent s'inspirer de ses méthodes. — L'enseignement du travail manuel devrait commencer à l'école enfantine, et se poursuivre d'une façon continue à l'école primaire, puis secondaire, contribuant à développer progressivement l'intelligence de l'enfant, et en lui fournissant, au stade primaire notamment, des sujets de recherche et de réflexion dans le domaine de la géométrie et de l'arithmétique élémentaires, des sciences naturelles et expérimentales. Il serait nécessaire d'ailleurs de ne pas se borner aux procédés actuels, et au travail du bois et du fer. — Il est important, enfin, d'éviter dans cet ordre d'études toute spécialisation prématurée; pour les garçons du moins, car pour les filles, dès l'âge de onze ou douze ans, l'enseignement du travail manuel doit être étroitement associé à l'éducation ménagère; le but restant toujours, non pas professionnel, mais éducatif, le maître cherchant à développer l'intelligence, l'esprit d'initiative et de ressources, les connaissances, en même temps que l'habileté pratique.

BIBLIOGRAPHIE

Au foyer romand. Etrennes littéraires pour 1905, publiées sous la direction de Ph. Godet. Lausanne, Payot et Cie, libraires-éditeurs.

C'est avec plaisir que, chaque année, nous voyons apparaître le « Foyer romand »; lire quelques pages des auteurs que nous connaissons, apprendre les noms des nouveaux, c'est une jouissance vraiment patriotique, puisque c'est de nos compatriotes qu'il s'agit.

La « Chronique romande » est de Ph. Godet, de même que le morceau de la fin : « Parlons clair », dans lequel l'auteur ne nous terrorise pas trop avec les mots et les expressions qu'il ne faut pas dire parce qu'elles ne sont pas académiques; après l'avoir lu, on se sent plus de courage d'être soi-même dans le style, à la condition, toutefois, d'être clair.

La vie d'Eugène Grasset, peintre, racontée par M^{me} Georges Renard; les lettres inédites de J. Olivier à Fritz Berthoud, annotées par J. Courvoisier, donnent le désir de parler à d'autres, à nos élèves par exemple, de ces travailleurs romands pour lesquels, la vie a été très dure et qui, malgré tous les travers de la vie, sont arrivés à faire honneur à leur petit pays.

Pour celles qui relisent « l'Héritier de Redcliffe », « le Collier de Perles », « la Chaîne de Marguerites », Marie Dutoit parle de l'auteur de ces romans.

Je ne puis tout citer, lisez ce livre, vous y trouverez à chaque page de la prose et de la poésie aimables.

Cl. D.

PENSÉE

Aviver l'esprit d'observation vaut infiniment mieux qu'accabler la mémoire de connaissances hâtives.

— **Erratum.** — Lire, dans *Le Régent de chez nous*, page 721, 18^{me} ligne : « recensement » au lieu de « recencement », et 23^{me} ligne : Il « peut » au lieu de « il veut » tout.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

La plume.

MATÉRIEL INTUITIF : Le porte-plume et la plume de chaque écolier ; quelques plumes neuves ; une plume d'oie non taillée, une dite, taillée ; quelques plumes pour l'écriture de genre.

DESCRIPTION. — La plume est le principal outil de l'écolier. Elle sert à écrire à l'encre sur le papier. La plume ou *bec* de plume est en acier. Elle a la forme d'une moitié de tube terminée en pointe et fendue à l'extrémité. Outre la *fente* on distingue sur le dos du bec un *œil* plus ou moins allongé et de petites fentes latérales. L'œil et la fente médiane laissent s'écouler l'encre ; les autres découpures contribuent à rendre la plume plus flexible sous la pression des doigts.

La plume a de quatre à cinq centimètres de long.

On peut lire sur ce frêle outil quelques mots et numéros marqués au poinçon : le nom et l'adresse du fabricant, l'espèce et le degré de finesse du bec.

Pour s'en servir il est nécessaire de l'engager dans un porte-plume. Celui-ci est ordinairement en bois léger et muni d'une sorte de pince ronde, en fer, qui retient la plume.

USAGES. — On tient la plume avec les trois premiers doigts de la main. Trempeée avec précaution dans l'encrier, elle recueille une petite quantité d'encre qu'elle débite à mesure que l'on écrit. Suivant que l'on appuie plus ou moins la pointe du bec sur le papier, les traits de l'écriture sont plus ou moins larges. Il est avantageux que les deux côtés de la pointe s'écartent également, c'est-à-dire que la pression s'exerce autant d'un côté que de l'autre. Après emploi il faut essuyer convenablement la plume avec un petit chiffon.

On ne doit jamais jouer avec sa plume, ni taquiner quelqu'un.

FABRICATION. — La fabrication des plumes d'acier se fait à l'aide de machines dans des ateliers où chaque ouvrier ou ouvrière a une spécialité. On prend du meilleur acier de Sheffield, laminé en minces feuilles que l'on taille en bandes de largeur variable (7 à 8 cm. le plus souvent). Sur ces bandes un ouvrier *découpe* des morceaux d'acier, une vingtaine d'un seul coup, un autre les perce, un troisième les marque, un quatrième les forme, un cinquième les trempe, etc. La dernière opération, treizième ou quatorzième, est celle du *fendage*. Puis les plumes sont emballées dans des boîtes d'une centaine ou d'une grosse (douze douzaines) et livrées au commerce.

Il y a peu de fabriques de plumes en Suisse. Celle de Fliry, à Oberdiessbach dans le canton de Berne, est une des plus importantes. A l'étranger on peut citer les fabriques Perry à Birmingham (Angleterre) et Scennecken à Bonn (Allemagne) parmi les plus connues.

HISTORIQUE. — Le roseau a été la première plume à écrire, mais il fut bientôt remplacé par les grosses plumes de certains oiseaux. Les plumes *d'oie* sont restées en usage jusqu'au milieu du XIX^{me} siècle. On s'en sert encore pour les écritures de genre. Elles ont l'avantage de ne pas s'oxyder comme les plumes métalliques et d'être plus souples.

QUALITÉS. — Les plumes doivent être élastiques, pas trop dures et à fente presque invisible. Il faut rejeter pour l'usage ordinaire les pointes trop longues et trop fines, ainsi que les formes capricieuses de plumes.

U. B.

COMPOSITION

Le portrait.

Nous détachons dans le petit livre : *La Description et le Portrait* (méthode et applications) qui vient de paraître chez Delaplane, à Paris, quelques excellents conseils de l'auteur, M. Roustan, professeur à Lyon, sur l'art de décrire les personnes.

« L'expérience nous indique constamment que des jeunes gens, qui savent déjà décrire un paysage, sont arrêtés quand ils ont à reproduire cette chose si multiple et si compliquée : la physionomie d'un personnage. L'effort demandé est alors plus grand : quelles sont les causes qui les empêchent d'atteindre le but ?

» C'est d'abord l'insuffisance des recherches. L'élève qui se renseignera avec soin sur les événements dont il devra parler, trouvera moins utile de se figurer les gens qui en sont les acteurs... Ou bien on supprime le portrait, c'est la solution la plus commune ; ou bien on se contente d'à peu près. Rappelons-nous que l'enseignement de la composition française est l'ennemi de l'à peu près, et attachons-nous encore et avant tout à la vérité.

» Au fond, l'enfant s' imagine d'abord que tout le monde a toujours marché comme il va ; il faut du temps et de la réflexion pour qu'il arrive à différencier les époques et les pays ; mais, ce résultat obtenu, il est loin encore de différencier les hommes eux-mêmes. Il est persuadé que Charlemagne a vécu dans une civilisation qui ne ressemble pas à la nôtre, mais son aspect extérieur, son costume, ses habitudes physiques, intellectuelles, morales, tout cela ne lui paraît pas intéressant à noter, parce qu'il n'en voit pas l'utilité immédiate. Il se figure Charlemagne un peu comme Louis-Philippe ; il imagine *un type* de roi, toujours le même depuis le début de notre histoire, et il voit ce type sous les traits de ce roi légendaire des féeries, des assiettes à dessert ou des cartes à jouer. De là non seulement la banalité, la platitude, mais, ce qui est plus grave, les erreurs matérielles les plus grossières...

» Le second défaut le plus général des portraits, après le manque de vérité, c'est le manque de sincérité. Dans nos portraits comme dans nos descriptions, on cherche non seulement des traits réels ou vraisemblables, mais encore l'impression personnelle que ces traits ont produite sur nous. Leur unité est à ce prix, de même que leur valeur originale. C'est votre sentiment, à vous, qui m'intéresse, et non celui des nombreux auteurs auxquels vous avez pu vous adresser. Je suppose que vous m'apportiez une quantité de détails puisés aux meilleures sources ; vous aurez fourni un amas de décombres à qui attend de vous une maison... Ce n'est pas seulement votre personnage que vous peindrez, c'est vous-même, et j'aurai beau ne pas partager votre antipathie ou votre sympathie, je serai intéressé par votre peinture, car elle vous appartiendra bien et elle me révélera votre sensation de la réalité.

» La sincérité dans l'observation nous conduira aussi à subordonner l'essentiel à l'accessoire : c'est là encore ce qui manque aux portraits tracés par les débutants. On ne sait pas regarder longuement, se pénétrer de son modèle, puis concentrer les forces de son esprit sur les « dominantes », négliger le secondaire, s'attacher à saisir et à traduire ce qui est vraiment caractéristique. En un mot, on ne sait pas choisir.

» L'a-t-on remarqué chez les caricaturistes ? Certains ont peut-être beaucoup de talent ; ils savent dessiner patiemment et avec de nombreux coups de crayon, des vignettes amusantes, ils illustrent ingénieusement un bon mot ou même un innocent calembour. Mais notre faveur va sans hésitation à celui qui d'un coup, d'un seul coup, sait vous planter un personnage sur ses jambes, dans une attitude significative, dans une pose trouvée. Ceux-là n'ont pas besoin de dessin compliqué, les ombres même leur sont inutiles. Brusque, la plume marque le

papier, et la silhouette se détache avec un relief vigoureux. Il en est de même pour nos écrits. »

COMMENT DES ÉLÈVES QUI ONT FRÉQUENTÉ LA BRUYÈRE PEUVENT PROFITER
DE SES LEÇONS

(Extrait de *La composition française : Les Genres, Le Portrait*, par M. Roustan.)

Voici le modèle :

Vous voulez, dit Démocède, voir mes estampes ? et bientôt il les étale, et vous les montre. Vous en rencontrez une qui n'est ni noire, ni nette, ni dessinée et d'ailleurs moins propre à être gardée dans un cabinet qu'à tapisser en un jour de fête le Petit-Pont ou la rue Neuve. Il convient qu'elle est mal gravée, plus mal dessinée ; mais il assure qu'elle est d'un Italien qui a travaillé peu, qu'elle n'a presque pas été tirée, que c'est la seule qui soit en France de ce dessin, qu'il l'a achetée très cher, et qu'il ne la changerait pas pour tout ce qu'il a de meilleur. J'ai, continue-t-il, une sensible affliction, et qui m'obligera de renoncer aux estampes pour le reste de mes jours : j'ai tout Calot, hormis une seule, qui n'est pas à la vérité de ses bons ouvrages ; au contraire, c'est un des moindres, mais qui achèverait Calot : je travaille depuis vingt ans à recouvrer cette estampe, et je désespère enfin d'y réussir : cela est bien rude !

LA BRUYÈRE.

Et voici la copie :

L'AMATEUR DE TIMBRES-POSTE

Vous venez voir Iphicrate et vous le trouvez rayonnant de joie, une loupe dans une main, un timbre-poste dans l'autre. Il ne perd pas de temps à vous saluer ; il vous parle avec volubilité et vous montre le timbre : sa joie n'est-elle pas très naturelle ? Il est parvenu à déchiffrer ce morceau de papier noirci d'inscriptions obscures. Oui, il vient enfin de le déchiffrer, et il a reconnu que c'était un timbre dont il reste à peine une cinquantaine d'exemplaires : celui-là est le mieux conservé ! Qu'on ne lui demande pas combien il le vendrait : il ne le donnerait pas pour une fortune. Aussi faut-il entendre de quelle voix solennelle il vous dit qu'il va le classer. Quelle riche occasion de vous montrer son album ! Il saisit avec soin le précieux livre, l'ouvre délicatement, et aussitôt les bras croisés, il vous regarde avec compassion ; il commence !

Voici un timbre finement gravé, représentant une figure artistement dessinée. « Il me semble, lui dites-vous, que ce timbre doit avoir une grande valeur ; c'est le plus joli de tous ceux que je viens de voir. » Mais lui secoue la tête d'un air de dédain. « Il est commun, dit-il, tandis que celui-ci est d'une grande rareté et a une valeur bien plus considérable. » Et là-dessus il vous présente un timbre laid, sale, très mal gravé, et il vous dit sérieusement qu'il n'y a aucune comparaison entre les deux. Ne riez pas, vous l'offenseriez : il l'a acheté plus de cent francs.

Tout à coup voici que le visage d'Iphicrate s'assombrit ; du doigt il indique sur l'album une place vide ; sa voix devient lugubre. Il y avait là, explique-t-il, un timbre extrêmement rare qui venait de l'Inde où un voyageur se l'était procuré à grand-peine ; pendant dix ans cette merveille avait occupé cette place d'honneur, faisant la gloire de l'album. Mais un jour un rival d'Iphicrate lui avait démontré d'une façon indiscutable que ce timbre était faux, et il avait impitoyablement jeté au feu le morceau de papier désormais méprisable. « Depuis, ajoute Iphicrate avec un soupir, j'ai cherché à me procurer un autre exemplaire de ce timbre, mais je n'ai pu y parvenir encore ; j'ai bien peur de n'y parvenir jamais et je ne voudrais pas mourir de ce chagrin. » (A. R., élève de seconde.)

Exposer comment, chez une personne bien élevée, le goût de l'élégance dans la toilette peut se concilier avec une économie bien entendue.

MA CHÈRE AMIE,

Tu me demandes comment peuvent s'accorder ces deux recommandations de ton père : « Il faut que la toilette d'une jeune fille soit toujours soignée et même élégante » et « ma chère enfant, je suis obligé à la plus stricte économie, aie soin de ne jamais dépasser la modeste pension que je te fais. »

J'ai beaucoup réfléchi sur ta question, et le résumé de ces réflexions paraît se grouper autour de ces quatre points : il faut savoir acheter à propos ; bien acheter ; bien entretenir, et... savoir transformer.

Acheter à propos d'abord. Cela veut dire acheter ce qu'il faut et le faire en temps convenable. Regarde, si tu veux, deux personnes. L'une ne peut sortir sans faire un achat. Et quand elle ne sort pas, elle commande, car les catalogues des grands magasins sont une des grandes occupations de sa vie, et séduite par toutes les prétendues occasions qu'elle y découvre, elle passe sa vie à acheter à très bon marché des objets dont elle n'a pas besoin. Elle achète hors de propos et dépense beaucoup d'argent. Cette autre, au contraire, préoccupée d'une manière très louable de ne pas dépenser, ne se décide jamais à faire des emplettes à temps. Elle a une robe, elle la porte tant qu'elle peut aller, si bien que souvent elle est en robe d'été l'hiver, en robe d'hiver l'été. Elle est mal mise, n'a pas de confort dans ses vêtements et... dépense tout autant que si elle avait une toilette d'hiver, une toilette d'été, et qu'elle les soignât de manière à les faire durer deux des saisons pour lesquelles elles sont faites. Conclusion : acheter à propos, c'est s'arranger pour avoir le nécessaire en son temps, et selon sa condition.

Bien acheter, c'est acheter selon la convenance de sa situation et de sa bourse. Il y a des personnes qui ont le goût du trop beau... c'est dangereux, mais il y a des personnes qui ne regardent jamais la qualité pourvu que les choses ne coûtent pas cher. Il est évident que leurs toilettes ne durent pas ou bien qu'elles les portent défraîchies, fripées... qu'elles sont encore mal mises. Il faut acheter du bon moyen et se tenir assez près de la mode pour ne pas être ridicule, ne pas chercher le dernier genre au point d'avoir une toilette qui *date* et ne peut plus être portée sans paraître antique dès que le caprice en est passé !

Il faut aussi *soigner*. Il y a des personnes qui ne peuvent porter une toilette neuve sans avoir d'accident... Elles ont un chapeau rose qu'elles font passer au grand soleil, une jupe de nuance délicate qui reçoit de la pluie dès le premier jour. Elles ne rangent pas, ne plient pas, ne couvrent pas leurs affaires, qui ont au bout de quelques jours un air fané, malpropre, désagréable à voir. Il vaut mieux se priver de sa toilette neuve quand le temps est couvert, ou prendre son ombrelle quand le soleil est trop brillant que de s'exposer à voir gâter si tôt les objets neufs. Il faut aussi faire laver à temps, détacher aussitôt qu'une tache est arrivée, donner un coup de fer à propos, et savoir ranger.

Enfin il faut savoir transformer. Toute jeune fille et toute femme de condition modeste qui veulent être bien mises — et elles ont raison de le vouloir — doivent savoir manier l'aiguille, être assez ingénieuses pour rafraîchir et rajeunir une toilette par une petite garniture, ou une simplification, ou un changement de forme qui feront disparaître les parties moins fraîches et satisferont l'œil en rapprochant l'objet de la mode courante. Avec de l'adresse, du goût et de l'application on y parvient.

Donc, ma chère Henriette, tu pourrais profiter des vacances pour faire une revue de ta garde-robe et voir sérieusement ce qui a besoin d'être renouvelé, mieux soigné ou transformé — et te lancer toi-même dans la transformation. Si tu veux, j'irai t'aider.

Je t'embrasse de tout mon cœur, et suis, crois-le,

Ta meilleure amie.

(*Journal des instituteurs.*)

JULIE.

DICTÉE

La mauvaise fée de l'homme.

L'homme m'appelle la Fée Verte parce que ma robe est couleur d'*espérance*. Je ne ressemble pas aux bonnes fées d'autrefois, je ne me nourris pas comme elles du parfum des fleurs. Je ne m'attarde pas à écouter le ramage de la fauvette, je ne m'égare pas sous la verte ramure. Ce qu'il me faut à moi, c'est le sang rouge et chaud, c'est la chair *palpitante* de mes victimes. Moi je tue celui qui se donne à moi. Je dévore le père et je me *rassasie* du sang de l'enfant.

Pauvre homme qui te crois énergique et robuste, tu m'appartiens. Tu t'agites et tu penses être ton maître. Eh bien ! tu te trompes ; tu es mon esclave et je te mène. Tu es un *pantin* dont je tiens les ficelles ; quand il me plaît, je te casse. J'entre dans ton corps, j'*empoisonne* ton sang, je broie *impitoyablement* tes muscles et tes os, j'*anéantis* ton cerveau. Que peux-tu faire ? Tu veux m'échapper et tu n'as plus ni courage, ni force, ni volonté.

Tu ignores mon nom ? Moi, je suis la maudite Fée Verte qui détruit tout, la vertu et l'honneur, et qui remplit les hôpitaux et les prisons. Je suis la grande *instigatrice* du crime, je suis la ruine, le déshonneur et la honte. Qui suis-je ?... l'Absinthe.

(D'après Dussouchet.)

EXERCICES ORAUX

1^o *Explication* des mots en italique.

2^o *Permutations* : a) L'homme m'appellera,

b) » m'a appelée,

c) » m'appela,

d) » l'appelle,

e) » l'appelle... Pauvre h. qui se croit.

3^o *Indiquez* : a) les verbes transitifs, intransitifs, pronominaux, impersonnels.

b) les pronoms (quels noms remplacent-ils).

EXERCICES ÉCRITS

1^o *Permutations* : a) L'homme m'appelaît (degré moyen),

b) » m'avait appelée (degré sup.).

2^o *Analyse* : Soulignez d'un trait les sujets, de deux traits les compl. directs, de trois traits les compl. indirects.

3^o *Synonymes* : L'espérance, l'espoir ; le parfum, l'arome ; le ramage, le gazouillement ; je dévore, j'engloutis ; énergique et robuste, fort et vigoureux ; tu t'agites, tu te démenes ; je broie, je déchire ; j'anéantis, je détruis ; l'honneur, la probité ; etc.

4^o *Homonymes* : Formez une petite phrase dans laquelle entrera l'un des homonymes suivants :

a) il faut, la faux, faux (qual.).

b) la chair, la chaire, cher (qual. et adv.).

c) le corps, le cor (instrument), le cor (durillon).

ANDRÉ CORBAZ.

Principes d'analyse logique

fondés sur les faits observés dans le discours.

(Suite.)

DU JUGEMENT. — Un jugement, comme *acte* de l'esprit, ne diffère pas de celui par lequel nous lions une idée avec une autre, ainsi qu'il a été dit précédemment. Cependant le résultat est bien différent : les autres associations entre les idées ont toujours pour résultat la composition d'une idée *neutre*, c'est-à-dire qui n'est

qu'une pure représentation intellectuelle vraie ou fausse, tandis qu'après le jugement la résultante est admise comme *vraie* et nous intéresse comme telle. A quoi tient cette différence ? Elle vient de ce que nous faisons entrer dans le jugement un élément qui n'entre pas dans les autres combinaisons intellectuelles et que nous essaierons de déterminer.

ANALYSE D'UN JUGEMENT. — En pensant à l'état du ciel en ce moment, nous pouvons concevoir ces deux idées : *ciel clair* et les unir l'une à l'autre, sans cependant croire et pouvoir affirmer qu'il en est ainsi. Nous n'avons encore, quant à la clarté du ciel, qu'une simple représentation mentale, sans penser qu'elle soit vraie. Mais, étant sorti et voyant le ciel et sa clarté, une *nouvelle* idée se joint aussitôt aux deux précédentes déjà unifiées, savoir l'idée de la *réalité*. Nous percevons ainsi la réalité du fait qui, auparavant, n'était que figuré par les deux premières idées : nous avons jugé que le ciel *est* clair.

C'est donc l'intervention de cette troisième idée, différente des deux autres, qui constitue l'*acte* du jugement.

Ici l'idée de la réalité nous a été fournie par le témoignage de la vue ; dans d'autres cas elle s'obtient, toujours plus ou moins abstraite, par déduction d'un témoignage ou d'un jugement antérieur.

Si, en regardant le ciel, nous l'avions vu nuageux, l'idée de la *réalité* n'aurait pas pu s'unir à la première représentation (*ciel clair*) et, en s'adaptant à d'autres idées, elle aurait constitué un jugement différent.

En dernière analyse un *jugement* se réduit donc à l'acte par lequel nous associons l'idée de la *réalité* avec une autre idée quelconque.

Mais, en pratique, il y a toujours lieu de comprendre ensemble, sous le nom de *jugement*, l'acte lui-même et son résultat, attendu que cet acte ne s'accomplit qu'avec les idées sur lesquelles on opère et auxquelles il donne une valeur pratique. Nous devons donc conclure par cette définition :

Un jugement est une pensée qui nous représente la réalité des choses.

Dans les jugements que nous entendons énoncer nous retrouvons les mêmes rapports entre les idées dès que nous reconnaissons l'exactitude de ces jugements, comme, par exemple, quand on nous dit : « le mercure est lourd ».

Nous pouvons aussi constater que dans le jugement l'idée de la *réalité* ne modifie en rien le sujet même de la pensée (le mercure), ni la qualité du sujet (lourd). Elle ne change pas non plus le rapport d'union entre ces deux idées ; elle ne fait que se joindre à leur groupe, et la conscience que nous avons de cette adhésion est précisément ce qui nous persuade que notre représentation mentale est conforme à la réalité et qu'ainsi nous sommes dans le vrai.

RÉSULTAT DU JUGEMENT. — Le nouveau groupe d'idées formé par le jugement constitue une *notion*. La notion se distingue des autres associations d'idées par son rapport avec la réalité et par une plus grande stabilité : elle se fixe dans notre esprit comme une *vérité acquise*, qui servira à former de nouveaux jugements. C'est ainsi qu'après avoir jugé, par expérience ou sur témoignage, que *le mercure est lourd*, ou que *l'eau de mer est salée*, cette notion se conserve plus ou moins longtemps dans notre mémoire pour servir d'appui à nos pensées et à nos raisonnements ultérieurs.

L. BARD.

COMPTABILITÉ

Compte de caisse.

M^{me} N..., maitresse couturière avait en caisse ce matin une somme de 378 f. 40. Pendant le cours de la journée, elle paie une traite Bonnard de 79 f. 55 et une traite Weith de 60 fr. 80 ; elle reçoit le montant de trois notes pour confections : 48 fr. 20 de Mme Richard, 107 fr. 95 de Mme Delarive et 30 fr. 30 de Mme Müller. Elle vend au comptant 3 blouses à 14 fr. 85 pièce, 2 manteaux à

28 fr. 75. Elle livre 19 fr. 80 pour acquitter une note de fournitures chez M. Redard, puis paie le port de 5 paquets à 40 cent. l'un. Elle reçoit le montant de 2 notes : 14 fr. 75 de Mme Blanc pour réparation d'une robe et 9 fr. 60 de Mme Duport pour un costume de fillette. Elle acquitte sa note de gaz pour le mois précédent, note s'élevant à 10 fr. 85 et achète au comptant 2 paires de ciseaux l'une de 3 fr. 90 et l'autre de 2 fr. 65. Enfin elle paie à son ouvrière, Mlle Louise, 12 journées à 3 fr. 40. — Le soir, la couturière vérifie sa caisse et y trouve une somme de 469 fr. 95. Sachant que ses inscriptions sont exactes, elle demande si elle a fait une erreur en livrant ou en recevant son argent et de combien est celle-ci.

(La solution paraîtra un prochain numéro.)

Compte d'une succession.

Un père a laissé en héritage, à ses trois fils et à sa fille, un bâtiment avec établissement contigu, taxé au cadastre 28 500 fr., plus des créances pour une somme de 68 000 fr.

D'après ses dispositions testamentaires :

1. Sa fille, qui est veuve, recevra un capital suffisant pour pouvoir en retirer, au 5 %, une rente annuelle de 1050 fr.

2. Deux des enfants de sa fille recevront chacun 600 fr., un troisième aura 225 fr. de plus que chacun des deux autres.

3. Il lègue aux pauvres de la commune 1000 fr.

4. 2500 fr. seront répartis entre diverses œuvres de bienfaisance.

Le reste de la fortune sera partagé par égales portions entre les trois fils, à la condition que l'aîné retienne dans sa part la maison et l'établissement y attaché pour une valeur égale à $\frac{1}{6}$ en sus de la taxe cadastrale.

D'après ces données, indiquer ce qui constitue la part de chacun des enfants.

Compte d'une succession.

DOIT

AVOIR

Valeurs à partager	Fr.	C.	Fr.	C.
1 ^o Un bâtiment avec établissement			28 500	—
2 ^o $\frac{1}{6}$ de la valeur du bâtiment			4 750	—
3 ^o Des créances pour une somme de			68 000	—
Ces valeurs se répartissent comme suit :				
Au 1 ^{er} enfant de la fille	600	—		
» 2 ^e » »	600	—		
» 3 ^e » »	825	—		
Aux pauvres	1 000	—		
A diverses œuvres de bienfaisance	2 500	—		
Part de la fille	21 000	—		
Part de chaque fils : fr. 24 908,33 $\frac{1}{3}$, soit				
pour les 3 ensemble	74 725	—		
Sommes égales :	101 250	—	101 250	—

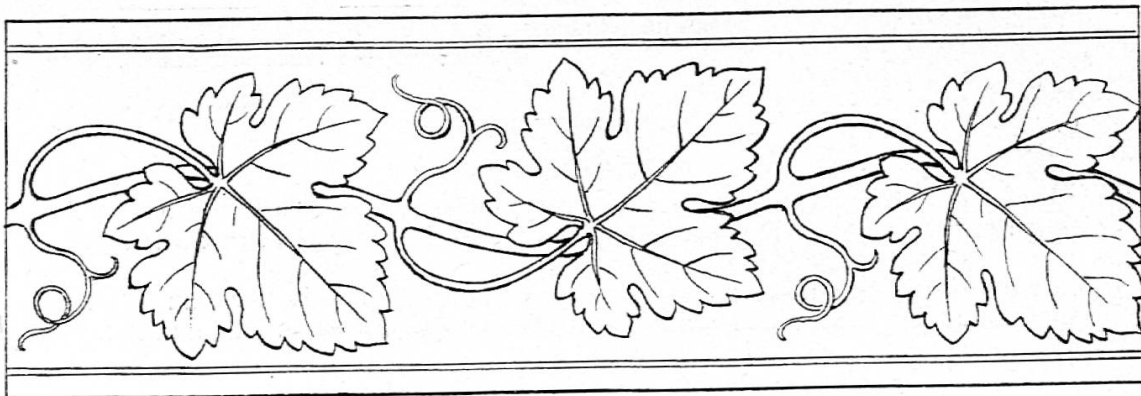
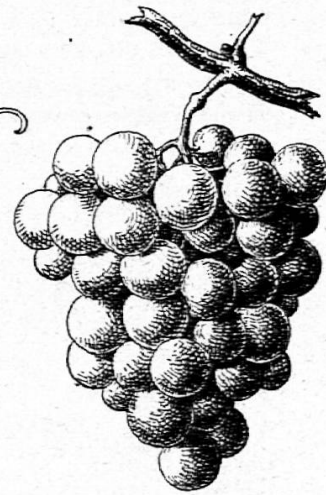
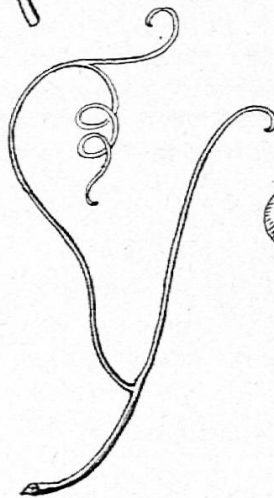
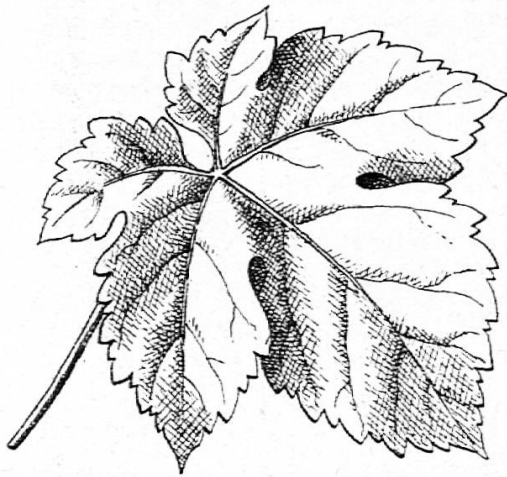
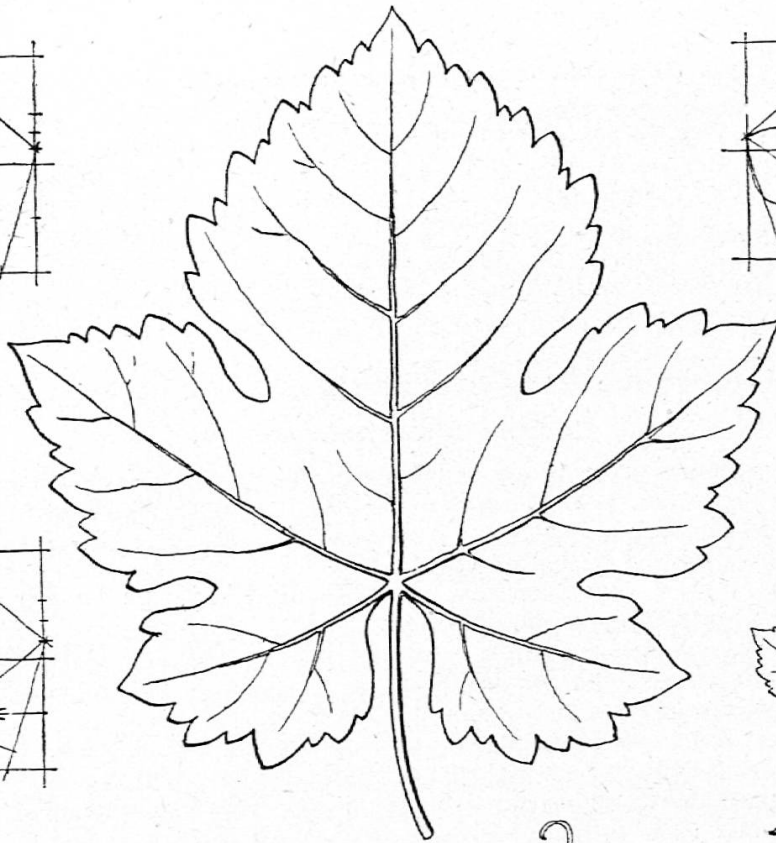
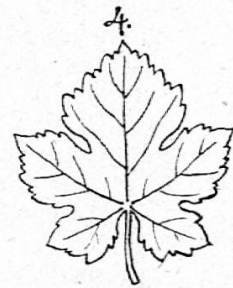
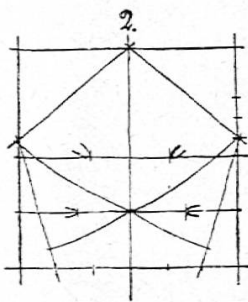
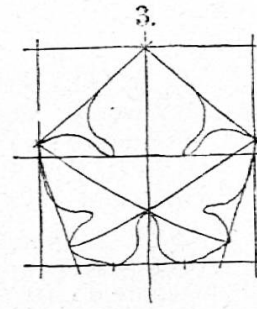
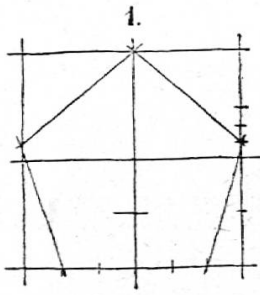
Communiqué par J. V.

PENSÉES

Une éducation qui n'exerce pas les volontés est une éducation qui déprave les âmes. Il faut que l'éducateur enseigne à vouloir. ANATOLE FRANCE.

Faites vivre l'enfant, vivre de la vie active, avant de l'initier aux sciences qui ne sont que le résultat de la vie et de l'expérience. B^{me} DE MARONHOLTZ.

La vigne.



Le Bureau du Comité central de la Société pédagogique

aux membres du corps enseignant de la Suisse romande.

CORCELLES, NEUCHÂTEL, le 30 novembre 1904.

M

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à tous ceux qui ont répondu à notre appel de l'année dernière que l'*Agenda des écoles* (Année 1904) a produit un boni de 483,45 fr., qui a été versé à la **Caisse de secours**. L'édition de 1904 a été presque entièrement épuisée et celle de 1905 va paraître. Le Bureau a mis au point les tableaux statistiques, d'autres ont été ajoutés qui tendent à rendre notre publication toujours plus pratique. Le prix reste fixé à 1,50 fr., même contre envoi d'un seul exemplaire, et le bénéfice sera, comme par le passé, entièrement versé à la Caisse de secours. — C'est vous dire, chers collègues, que vous ne sauriez mieux faire que de souscrire un ou plusieurs exemplaires faciles à placer, car, tout en vous procurant une publication sinon indispensable, du moins fort utile, vous faites une bonne action.

Nous ajouterons encore que, grâce aux nombreux renseignements qu'il renferme, l'*Agenda des écoles* peut rendre de réels services aux jeunes gens et *aux élèves de nos écoles secondaires et supérieures*.

Recevez, chers collègues, nos salutations bien cordiales.

Au nom du Bureau :

Le gérant,
C. PERRET.

Le secrétaire,
F. HOFFMANN.

Le président,
L. LATOUR.

Les comités des Sociétés pédagogiques de Vaud, de Genève, de Neuchâtel et du Jura bernois, la Société des instituteurs du Valais romand recommandent chaleureusement le placement de *l'Agenda des écoles*.

Au nom de la Société pédagogique genevoise :

Le secrétaire,
LÉON FAVRE.

Le président,
L. BAATARD.

Au nom de la Société pédagogique neuchâteloise :

Le secrétaire,
E. AMEZ-DROZ.

Le président,
F. ROSSELET.

Au nom de la Société pédagogique jurassienne :

Le secrétaire,
E. VAUCLAIR.

Le président,
C. FROSSARD.

Au nom de la Société des instituteurs du Valais romand :

Le secrétaire,
A. MICHAUD.

Le président,
F. BLANCHUT.

Au nom de la Société pédagogique vaudoise :

Le secrétaire,
A. DUFÉY.

Le président,
F. MEYER.

NB. La correspondance, les envois d'argent, les demandes de renseignements concernant l'Agenda des écoles doivent être adressés à M. Ch. Perret, gérant de l'Éducateur, Le Myosotis, Lausanne.

Dans les localités où il y a plusieurs classes, le maître de la 1^{re} classe est prié, en vue de diminuer les frais, de recueillir les souscriptions de ses collègues et d'envoyer en bloc fonds et commandes.

A envoyer au délégué ou au gérant.

BULLETIN DE COMMANDE

Le soussigné désire recevoir exemplaire..... de l'

Agenda des Ecoles pour 1905

Prix de l'exemplaire : fr. 1.50.

Le produit net sera versé dans la Caisse de Secours de la Société pédagogique la Suisse romande.

[illegible]

L'expédition sera faite tout de suite.

Affranchir

de

2 cent.

Monsieur C. PERRET, instituteur

LE MYOSOTIS

LAUSANNE

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

NOMINATION

Le Conseil d'Etat a nommé le 25 novembre, pasteur de la paroisse de Vufflens-la-Ville, M. Jules Candaux, actuellement pasteur à St-Cergues.



* Au Vêtement Moderne *

F. KOCHER, Rue Pépinet, 2, LAUSANNE

VÊTEMENTS SOIGNÉS

pour Messieurs et Jeunes Gens, Costumes pour Garçonnetts

Vêtements de cérémonie, Complots pour Velocemans et Touristes

Manteaux et Pardessus de toutes saisons

== Pélerines, Flotteurs, Pantalons fantaisie ==

VÊTEMENTS SUR MESURE

Tout nouvel abonné à **LA REVUE**
pour l'année **1905** recevra le journal

GRATUITEMENT

du 1^{er} au 31
DÉCEMBRE 1904

envoyer les demandes dès à présent
afin de revoir le journal

EN DÉCEMBRE

LA REVUE

paraît tous les jours sauf le dimanche
PRIX D'ABONNEMENT
12 fr. par an.

Articles politiques et littéraires. — Causerie
scientifique. — Feuilletons réputés. — Corres-
pondance de Paris et de Berne. — Service
complet de dépêches. — Chroniques agricoles
spéciales. H14596L

Sur demande, l'abonnement peut se payer en deux fois.

Tous les abonnés de **La Revue** reçoivent **gratuitement**, le samedi, un supplé-
ment de 8 pages: *La Revue du Dimanche*, formant à la fin de l'année un intéres-
sant volume de 400 pages.

Expédiée par les premiers trains de l'après midi, **La Revue** parvient le même
jour à la plupart des abonnés.

On s'abonne à l'administration à Lausanne et dans tous les bureaux de poste.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

I

B

Institut pour Bègues

Directrice : M^{lle} WENTZ

Villa Verte, Petit-Lancy

GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

ON DEMANDE

au 1^{er} mars 1905, un deuxième maître, connaissant le français et l'allemand, pour l'école élémentaire allemande des chemins de fer à Andrinople, Turquie d'Europe. Appointements de début 1800 fr.

Renseignements sur demandes. Indiquer références.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

THÉS

O-

MI-

TO

J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc.

Spécialité : THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.

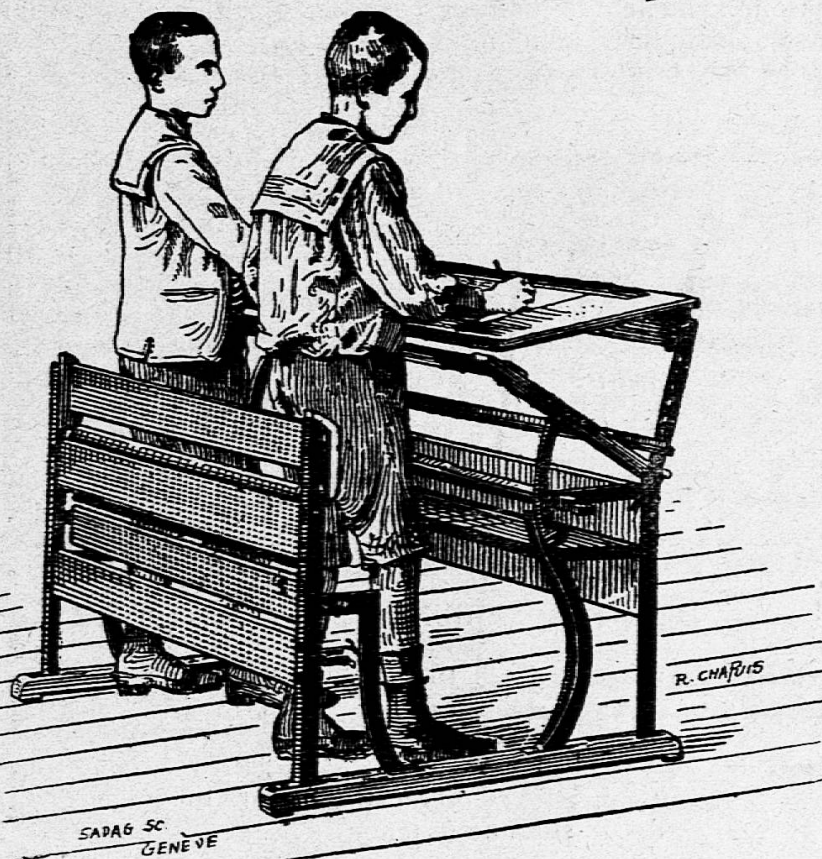
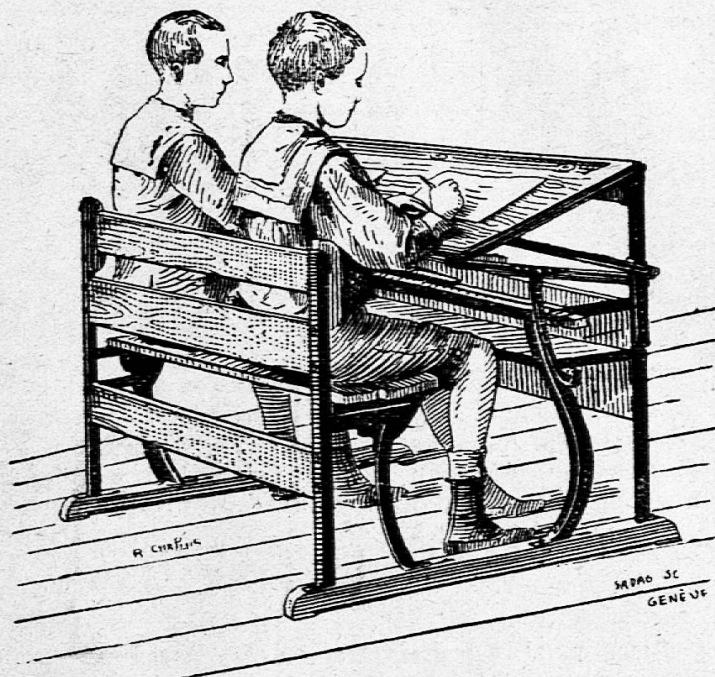
PUPITRES HYGIENIQUES

MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Net + 3925 — Modèle déposé



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver la attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



NOËL-NOËL-NOËL

Dernières nouveautés parues :

FAISST, C. L'Etoile des Mages , à 1 voix et piano.	Fr. 1 20
GRUNHOLZER, K. Joie de Noël , à 2 » »	— 50
AIBLINGER, J.-C. Auprès de la crèche — Bei der Krippe	
Jesu , pour 4 voix mixtes ou 2 voix égales, avec accompagnement d'orgue (harmonium) ou piano, ou de petit orchestre.	
Partition à 2 voix et orgue	1 —
» du chœur à 2 voix	— 25
» » mixte	— 25
Parties d'orchestre, 8 parties	1 50
BISCHOFF, J. Le Cantique des anges , chœur mixte, partition.	1 —
idem, avec accompagnement de quintor à cordes, partition	1 50
chaque partie instrumentale	— 25
— Sonnez, cloches harmonieuses , à 3 voix et piano	
partition et parties	1 60
parties à	— 20
NORTH, C. op. 44 I. Noël . — Paix sur la terre , à 4 voix mixtes	— 50
BISCHOFF, J. Paix sur la terre , pour soprano solo, chœur mixte et piano	
partition	2 —
parties	— 20
BOST, L. op. 49 Il vient ! Noël , chœur mixte	1 —
KLING, H. » Chant de Noël » »	1 50
GRUNHOLZER K. Noël — Agneau de Dieu , (D. Meylan) chœur d'hommes	— 50
NORTH, C. op. 37 I. Paix sur la terre — Noël , chœur d'hommes	1 —

La Lyre Infantine

20 *Méodies pour la famille et l'école — Piano et Chant*

Poésies de L. CHATELAIN — Musique de K. GRUNHOLZER — Prix : fr. 1.50

KLING, H. Chant Nuptial	Duo sopr. et baryton	2 —
— » pour Noces d'Argent	» »	2 —
— » » d'Or	» »	2 —
MEISTER, C. Le Batelier , duo		
	ténor et baryton ou soprano et alto	2 —
	mezzo-soprane et ténor	2 —

En vente chez

FÆTISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

LAUSANNE — Succursale à Vevey

—>>> **Envoi à l'Examen** <<<<<

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL^{me} ANNÉE — N° 50.



LAUSANNE — 10 décembre 1904.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **Paul-E. Mayor**, instituteur, Lavey-Village.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Bosier , William, prof.,	Genève.	Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Grosgrain , L., prof.,	Genève.		
Pesson , Ch., inst.	Céligny.		
Jura Bernois.		Vaud.	
MM. Fromaigeat , L., inst.,	Saignelégier.	MM. Cloux , J.,	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Jayet , L.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur.	Corgémont.	Magnin , J.	Lausanne.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Martin , H.,	Lausanne.
Chatelain , inspecteur,	Porrentruy.	Visinand , L.,	Lausanne.
Moeckli , inst.,	Neuveville.	Rochat , P.,	Yverdon.
<i>Vacat.</i>		Faillietaz , C.,	Arzier-Le Muids.
		Briod , E.,	Lausanne.
		Cornamusaz , F.,	Trey.
		Dériaz , J.,	Baulmes.
		Collet , M.,	Brent.
		Visinand ,	La Rippe.
		Perrin , M.,	Lausanne.
		Magnenat ,	Oron.
		Tessin.	
		M. Nizzola , prof.,	Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschl**, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Quartier-la-Tente , Ed., président honoraire,	Neuchâtel.	MM. Hoffmann , inst., secrétaire,	Neuchâtel.
Latour , L., inspecteur, président,	Corcelles s. Neuchâtel.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Rosselet , F., inst., vice-président,	Bevaix.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne à Lausanne; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève.

H985*x

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Nouveautés de fin d'année :

- Au Foyer romand.** Etrennes littéraires pour 1905. Publiées sous la direction de M. PHILIPPE GODET. 3 fr. 50
- Gais propos et propos graves,** par BARNAUD, EUG., pasteur. In-16. 2 fr.
- Hors de l'abîme.** Histoire de la vie d'une femme. Traduit de l'anglais. In-16. 2 fr. 50
- Les Deux Forces.** Roman, par VIRGILE ROSSEL. In-16. 3 fr. 50
- Littérature et Morale,** par HENRI WARNERY. Avec un portrait de l'auteur et une notice biographique et littéraire, par SAMUEL CORNUT. In-16. 4 fr.
- La fille du taupier,** par LOUIS FABRE, 3 fr. 50
- Jean de Naples,** par ADOLPHE RIBAU, 3 fr. 50
- L'Echelle,** Roman par J.-P. PORRET, 3 fr. 50
- Portes entr'ouvertes,** Propos du commissaire Potterat, par BENJ. VALLOTTON, 3 fr. 50
- Histoire documentaire de la manufacture de porcelaine de Nyon,** 1781-1813, par ALOYS DE MOLIN, In-4° avec gravures, 20 fr.

Envoi à l'examen sur demande.

ALMANACH HACHETTE pour 1905.

Broché, 1 fr. 50 ; cartonné, 2 fr. ; relié maroquin rouge, souple, tranches dorées, 3 fr.

M^{CE} BOREL & C^{IE} - NEUCHÂTEL
SUISSE



DESSIN GRAVURE
• CARTES GÉOGRAPHIQUES •
CARTES HISTORIQUES • STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES • PANORAMAS • DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
• CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE •

La fabrique suisse d'**Appareils de Gymnastique** DE **R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)**

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

AVANT

d'acheter vos chaussures, demandez
prix courant, contenant 450 illustrations
de mon grand stock
de chaussures.

**Sur demande, il sera expédié
à tout le monde gratis et franco.**



Pantoufles pour dames, canevas, avec 1/2 talon	No 36-42 fr.	1 80
Souliers de travail, pour dames, solides, cloués	» » »	5 50
Souliers de dimanche, pour dames, élégants, garnis	» » »	6 50
Souliers de travail, pour hommes, solides, cloués	» 40-48 »	6 50
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, ferrées, solides	» » »	8 —
Souliers de dimanche, pour messieurs, élégants, garnis	» » »	8 50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26-29 »	3 50

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

Envoi contre remboursement. — Echange franco. — 450 articles divers. — Le catalogue illustré sera envoyé à tout le monde qui en fera la demande.

Za 3005 g

H. Brühlmann-Huggenberger, Maison de chaussures, Winterthour.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

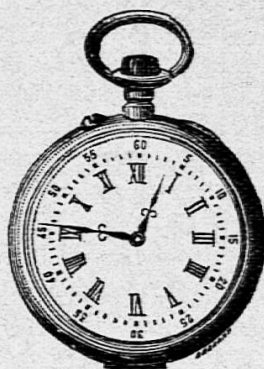
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVREURIE

CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.

LAUSANNE

Place Centrale



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.

Chronomètres Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.